

# Appui au Mécanisme National de la Prévention de la Torture au Maroc

Atelier sur la communication interpersonnelle des membres et du personnel du MNP

24 et 25 octobre 2022

Hôtel Farah

Note conceptuelle

## Contexte

À travers ce projet conjoint entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, en partenariat avec le Conseil National des Droits de l'Homme, il est proposé de fournir un soutien ciblé au mécanisme national de prévention (MNP) du Maroc. Le projet s'appuie sur l'expertise du Conseil de l'Europe dans le domaine de la prévention de la torture et sur son expérience en matière de soutien aux MNP en Europe et au-delà, en particulier sur les bonnes pratiques identifiées lors de la mise en œuvre des programmes conjoints entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe en appui aux Instances Indépendantes.

Le CNDH/MNP a été créé par la loi n°76-15 du 1er mars 2018 suite à la ratification par le Maroc en 2014 du Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies contre la Torture et Autres Peines ou Traitements Cruels, Inhumains ou Dégradants (l'OPCAT)<sup>1</sup>.

## Objectifs :

Cet atelier se veut à la fois théorique mais surtout pratique afin d'impliquer à un niveau très élevé les participants. Il répond à des besoins spécifiques des membres et personnels du MNP en termes de communication. Cet atelier a essentiellement pour objectifs de :

- être à même de communiquer de manière non agressive en toute circonstance ;
- interagir avec les différents interlocuteurs sans faire de suppositions ;
- maîtriser ses émotions dans des situations difficiles ;
- être capable de détecter un conflit et le dénouer convenablement.

**Langue de travail :** l'atelier sera assuré en français.

---

<sup>1</sup> Ratification par le Maroc en 2014.

# Programme

## Ordre du jour (horaire de Rabat)

**Lundi 24 octobre 2022**

8.30 – 9.00	Accueil des participants
9.00 – 9.30	<p><u>Allocution d'ouverture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Carmen Morte Gomez, Cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc</li> <li>- Dr Mohamed Benajiba, Coordonnateur du Mécanisme National de Prévention de la torture, Conseil National des Droits de l'Homme</li> <li>- Madame Jennifer Schuetze-Reymann, Cheffe de l'Unité pour la prévention de la torture, Division des Défis transversaux et projets multilatéraux, Conseil de l'Europe (en distanciel)</li> </ul>
<b>Les 4 accords Toltèques</b>	
9.30 – 11.00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction</li> <li>- Interprétation des accords (1 &amp; 2)</li> </ul>
11.00 – 11.15	Pause-café
11.15 – 12.30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interprétation des accords (3 &amp; 4)</li> </ul>
12.30 – 13.30	Pause déjeuner
<b>Gérer ses émotions</b>	
13.30 – 15.00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Types d'intelligence</li> <li>- Les émotions et l'intelligence émotionnelle</li> <li>- Les facettes de l'IE (compétences émotionnelles)</li> </ul>
15.00 – 16.00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace de liberté</li> <li>- L'auto-motivation</li> </ul>
16.00	Fin de l'atelier et Pause-café

## Mardi 25 octobre 2022

8.30 – 9.00	Accueil des participants
<b>Gérer les conflits</b>	
9.00 – 11.00	<ul style="list-style-type: none"><li>- Qu'est-ce que « Conflit » ?</li><li>- Résolution et dénouement des conflits</li></ul>
11.00 – 11.15	Pause-café
11.15 – 12.30	<ul style="list-style-type: none"><li>- Résolution et dénouement des conflits (suite)</li></ul>
12.30 – 13.30	Pause déjeuner
13.30 – 15.00	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les étapes de la gestion des conflits</li></ul>
15.00 – 16.00	<ul style="list-style-type: none"><li>- La rencontre de collaboration</li></ul>
16.00	Fin de l'atelier et Pause-café

*Cet atelier s'inscrit dans le cadre du Programme conjoint « Appui au Mécanisme national de prévention de la torture et au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc 2020-2023 » financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.*